

que dirait-il, s'il revenait maintenant sur la terre? Voyant la licence qui règne au milieu de nous, y voyant triompher le vice, nous prendrait-il pour des chrétiens, ou plutôt ne nous rangerait-il pas au nombre des infidèles?

Eh! d'où vient, ô Dieu tout-puissant, d'où vient que vous permettez que votre Fils ait tant d'adversaires, et si peu de vrais serviteurs? J'entends votre dessein, ô grand Dieu : vous voulez que, dans cette confusion infinie de ceux qui contredisent notre Sauveur, ceux qui l'honorent sincèrement tiennent cette grâce plus chère : vous voulez que leur foi soit plus ferme, et leur charité plus ardente parmi les oppositions de tant d'ennemis; et que Jésus retrouve dans le zèle du petit nombre, ce qu'il semble perdre dans la multitude innombrable des ingrats et des dévoyés. Par conséquent, mes frères, augmentons notre zèle pour son service. D'autant plus que nous voyons tous les jours augmenter le nombre de ceux qui blasphèment son Évangile, ou par leurs erreurs, ou par leur mauvaise vie; efforçons-nous d'autant plus à lui plaire, et à étendre la gloire de son saint nom : tâchons de lui rendre l'honneur que ses ennemis lui ravissent. Disons-lui de toute l'affection de nos cœurs : Quoique le Juif enrage, que le Gentil raille, que l'hérétique s'écarte, que le mauvais catholique se joigne au parti de vos ennemis; nous confessons, ô Seigneur Jésus, que vous êtes celui qui devez venir : vous êtes ce grand Sauveur qui nous est promis depuis l'origine du monde : vous êtes le médecin des malades, vous êtes l'évangéliste des pauvres : et en cela que vous paraissez comme le scandale des orgueilleux, vous êtes l'amour des simples, et la consolation des fidèles. Vous êtes celui qui devez venir; nous n'en connaissons point d'autre que vous, nous n'en attendons point d'autre que vous : « Il n'y a point d'autre nom sous le ciel par lequel nous devons être sauvés<sup>1</sup>. » Par conséquent, fidèles, puisque nous n'en attendons point d'autre que lui, mettons notre espérance en lui seul. S'il est vrai que nous n'attendions plus un autre maître que lui pour nous enseigner, observons fidèlement ses préceptes. Si nous n'attendons point un autre pontife qui vienne purger nos iniquités, gardons soigneusement l'innocence. Et d'autant que le même Jésus, qui est venu en l'infirmité de la chair, viendra encore une fois glorieux pour juger les vivants et les morts; « vivons justement et sobrement en ce monde, attendant la bienheureuse espérance, et la triomphante arrivée

<sup>1</sup> Act. iv, 12.

de notre grand Dieu et rédempteur Jésus-Christ, » qui détruisant la mort pour jamais nous rendra compagnons de son règne et de sa bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

## EXORDE

D'UN SERMON SUR LE MÊME TEXTE<sup>2</sup>,

PRÊCHÉ DEVANT DES RELIGIEUSES.

Si nous apprenons des Écritures divines que Notre-Seigneur Jésus-Christ a toujours été l'unique espérance du monde, la consolation et la joie de tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël; à plus forte raison, chrétiens, devons-nous être persuadés que Jean-Baptiste, son bienheureux précurseur, n'avait point de plus chère occupation que celle d'entretenir son esprit de ce doux objet. C'est pourquoi je me le représente aujourd'hui, dans les prisons du cruel Hérode, comme un homme qui n'a de contentement que d'apprendre ce que son maître fait parmi les hommes, et comme par ses prédications et par ses miracles il se fait reconnaître à ses vrais fidèles, pour le Fils du Dieu tout-puissant. C'est ce qu'il me semble que saint Matthieu nous fait conjecturer en ces mots de notre évangile : « Jean entendant dans les liens les grandes œuvres de Jésus-Christ, il lui envoya deux de ses disciples, pour lui faire cette demande : Êtes-vous celui qui devez venir, ou si nous en attendons quelque autre<sup>3</sup>? » Pour moi, je m'imagine, fidèles, que le fruit qu'il espérait de cette ambassade, c'est que ses disciples lui rapportant la réponse de son bon maître, il ne doutait nullement que sa parole ne dût être pleine d'une si ineffable douceur, que seule elle serait capable non-seulement de chasser les maux d'une dure captivité, mais encore d'adoucir les amertumes de cette vie. Chères sœurs, dans cette prison volontaire où vous vous êtes jetées pour l'amour de Dieu, dites-moi, que pourriez-vous faire sans la douce méditation des mystères du Sauveur Jésus? Et n'est-ce pas cette seule pensée qui fait triompher en vos cœurs une sainte joie dans une vie si laborieuse? Oui, certes, il le faut avouer, Dieu a répandu une certaine grâce sur toutes les paroles et sur toutes les actions du Seigneur Jésus; y penser, c'est la vie éternelle. Oui, son nom est un miel à nos bouches, et une lumière à nos

<sup>1</sup> Tit. II, 12, 13.

<sup>2</sup> Cet exorde est écrit à la suite du discours qu'on vient de lire.

<sup>3</sup> Matth. xi, 2, 3.

yeux, et une flamme à nos cœurs : et lorsque, remplis de l'Esprit de Dieu, nous concevons en nos âmes le Sauveur Jésus, nous ressentons une joie à peu près semblable à celle que sentit l'heureuse Marie, lorsque, couverte de la vertu du Très-Haut, elle conçut en ses chastes entrailles le Fils unique du Père éternel, après que l'ange l'eut saluée par ces célestes paroles : *Ave, Maria, etc.*

## DEUXIÈME SERMON

POUR

LE DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVEINT.

PRÊCHÉ DEVANT LA COUR,

SUR LA DIVINITÉ DE LA RELIGION.

Les moyens par lesquels elle s'est établie, la sainteté de sa morale si bien proportionnée à tous les besoins de l'homme, preuves évidentes de sa divinité. Injustices de ses contradicteurs, infidélité des chrétiens.

*Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur : et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me!*

*Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Évangile est annoncé aux pauvres : et heureux celui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet!* Matth. xi, 5, 6.

Jésus-Christ interrogé dans notre Évangile par les disciples de saint Jean-Baptiste, s'il est ce Messie que l'on attendait, et ce Dieu qui devait venir en personne pour sauver la nature humaine, *Tu es qui venturus es?* « Êtes-vous celui qui devez venir? » leur dit pour toute réponse, qu'il fait des biens infinis au monde, et que le monde cependant se soulève unanimement contre lui. Il leur raconte d'une même suite les bienfaits qu'il répand, et les contradictions qu'il endure; les miracles qu'il fait, et les scandales qu'il cause à un peuple ingrat; c'est-à-dire qu'il donne aux hommes, pour marque de divinité en sa personne sacrée, premièrement ses bontés, et secondement leur ingratitude.

En effet, chrétiens, il est véritable que Dieu n'a jamais cessé d'être bienfaisant, et que les hommes aussi de leur côté n'ont jamais cessé d'être ingrats : tellement qu'il pourrait sembler, tant notre méconnaissance est extrême! que c'est comme un apanage de la nature divine d'être infiniment libérale aux hommes, et de ne trouver toutefois dans le genre humain qu'une perpétuelle opposition à ses volontés, et un mépris injurieux de toutes ses grâces.

Saint Pierre a égalé, surpassé en deux mots

les éloges des plus pompeux panégyriques, lorsqu'il a dit du Sauveur, « qu'il passait en bienfait-sant et guérissant tous les opprimés : » *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes oppressos*. Et certes il n'y a rien de plus magnifique et de plus digne d'un Dieu, que de laisser partout où il passe des effets de sa bonté; que de marquer tous ses pas par ses bienfaits; que de parcourir les bourgades, les villes et les provinces, non par ses victoires, comme on a dit des conquérants; car c'est tout ravager et tout détruire; mais par ses libéralités.

Ainsi Jésus-Christ a montré aux hommes sa divinité comme elle a accoutumé de se déclarer, à savoir par ses grâces et par ses soins paternels; et les hommes l'ont traité aussi comme ils traitent la Divinité, quand ils l'ont payé, selon leur coutume, d'ingratitude et d'impiété : *Et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me!*

Voilà en peu de mots ce qui nous est proposé dans notre évangile; mais pour en tirer les instructions, il faut un plus long discours, dans lequel je ne puis entrer qu'après avoir imploré le secours d'en haut. *Ave.*

*Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur : et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me!* « Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés : et bienheureux est celui qui n'est point scandalisé en moi! » Ce n'est plus en illuminant les aveugles, ni en faisant marcher les estropiés, ni en purifiant les lépreux, ni en ressuscitant les morts, que Jésus-Christ autorise sa mission, et fait connaître aux hommes sa divinité. Ces choses ont été faites durant les jours de sa vie mortelle, et il les a continuées dans sa sainte Église tant qu'il a été nécessaire pour poser les fondements de la foi naissante. Mais ces miracles sensibles qui ont été faits par le Fils de Dieu sur des personnes particulières et pendant un temps limité, étaient les signes sacrés d'autres miracles spirituels qui n'ont point de bornes semblables, ni pour les temps, ni pour les personnes, puisqu'ils regardent également tous les hommes et tous les siècles.

En effet, ce ne sont point seulement des particuliers aveuglés, estropiés et lépreux, qui demandent au Fils de Dieu le secours de sa main puissante. Mais plutôt tout le genre humain, si nous le savons comprendre, est ce sourd et cet aveugle qui a perdu la connaissance de Dieu, et ne peut plus entendre sa voix. Le genre humain est ce boiteux, qui n'ayant aucune règle des mœurs, ne peut plus ni marcher droit, ni se soutenir. Enfin le genre humain est tout ensemble et ce lépreux

<sup>1</sup> Act. x, 38.



et ce mort, qui, faute de trouver quelqu'un qui le retire du péché, ne peut ni se purifier de ses taches, ni éviter sa corruption. Jésus-Christ a rendu l'ouïe à ce sourd et la clarté à cet aveugle, quand il a fondé la foi : Jésus-Christ a redressé ce boiteux, quand il a réglé les mœurs : Jésus-Christ a nettoyé ce lépreux et ressuscité ce mort, quand il a établi dans sa sainte Église la rémission des péchés. Voilà les trois grands miracles par lesquels Jésus-Christ nous montre sa divinité; et en voici le moyen.

Quiconque fait voir aux hommes une vérité souveraine et toute-puissante, une droiture infaillible, une bonté sans mesure, fait voir en même temps la divinité. Or est-il que le Fils de Dieu nous montre en sa personne une vérité souveraine par l'établissement de la foi, une équité infaillible par la direction des mœurs, une bonté sans mesure par la rémission des péchés : il nous montre donc sa divinité. Mais ajoutons, s'il vous plaît, pour achever l'explication de notre évangile, que tout ce qui prouve la divinité de Jésus-Christ prouve aussi notre ingratitude. *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me!* « Heureux ce lui qui ne sera pas scandalisé à mon sujet ! » Tous ses miracles nous sont un scandale; toutes ses grâces nous deviennent un empêchement. Il a voulu, chrétiens, dans la foi que les vérités fussent hautes, dans la règle des mœurs que la voie fût droite, dans la rémission des péchés que le moyen fût facile. Tout cela était fait pour notre salut; cette hauteur pour nous élever; cette droiture pour nous conduire; cette facilité pour nous inviter à la pénitence. Mais nous sommes si dépravés, que tout nous tourne à scandale, puisque la hauteur des vérités de la foi fait que nous nous soulevons contre l'autorité de Jésus-Christ; que l'exactitude de la règle qu'il nous donne, nous porte à nous plaindre de sa rigueur; et que la facilité du pardon nous est une occasion d'abuser de sa patience.

## PREMIER POINT.

La vérité est une reine qui habite en elle-même et dans sa propre lumière, laquelle par conséquent est elle-même son trône, elle-même sa grandeur, elle-même sa félicité. Toutefois pour le bien des hommes, elle a voulu régner sur eux, et Jésus-Christ est venu au monde pour établir cet empire par la foi qu'il nous a prêchée. J'ai promis, messieurs, de vous faire voir que la vérité de cette foi s'est établie en souveraine, et en souveraine toute-puissante; et la marque assurée que je vous en donne, c'est que sans se croire obligée d'alléguer aucune raison, et sans être jamais réduite à emprunter aucun secours, par sa propre

autorité, par sa propre force, elle a fait ce qu'elle a voulu, et a régné dans le monde. C'est agir, si je ne me trompe, assez souverainement : mais il faut appuyer ce que j'avance.

J'ai dit que la vérité chrétienne n'a point cherché son appui dans les raisonnements humains, mais qu'assurée d'elle-même, de son autorité suprême et de son origine céleste, elle a dit, et a voulu être crue : elle a prononcé ses oracles et a exigé la sujétion.

Elle a prêché une Trinité, mystère inaccessible par sa hauteur : elle a annoncé un Dieu homme, un Dieu anéanti jusques à la croix, abîme impénétrable par sa bassesse. Comment a-t-elle prouvé? Elle a dit pour toute raison qu'il faut que la raison lui cède, parce qu'elle est née sa sujette. Voici quel est son langage : *Hæc dicit Dominus* : « Le Seigneur a dit. » Et en un autre endroit : Il est ainsi, « parce que j'en ai dit la parole : » *Quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus*<sup>1</sup>. Et en effet, chrétiens, que peut ici opposer la raison humaine? Dieu a le moyen de se faire entendre; il a aussi le droit de se faire croire. Il peut par sa lumière infinie nous montrer, quand il lui plaira, la vérité à découvert : il peut par son autorité souveraine nous obliger à nous y soumettre, sans nous en donner l'intelligence. Et il est digne de la grandeur, de la dignité, de la majesté de ce premier Être, de régner sur tous les esprits, soit en les captivant par la foi, soit en les contentant par la claire vue.

Jésus-Christ a usé de ce droit royal dans l'établissement de son Évangile; et comme sa sainte doctrine ne s'est point fondée sur les raisonnements humains, pour ne point dégénérer d'elle-même, elle a aussi dédaigné le soutien de l'éloquence. Il est vrai que les saints apôtres qui ont été ses prédicateurs, ont abattu aux pieds de Jésus la majesté des faisceaux romains, et qu'ils ont fait trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels ils étaient cités. « Paul traite devant « Félix de la justice, de la chasteté, du jugement « à venir : » *Disputante illo de justitia, et castitate, et judicio futuro*. [Félix tremble], quoique infidèle; nous écoutons sans être émus. Lequel est le prisonnier? lequel est le juge? *Tremefactus Felix respondit: Quod nunc attinet, vade; tempore opportuno accersam te*<sup>2</sup> : « Félix effrayé « répondit : C'est assez pour cette heure, retirez-« vous; quand j'aurai le temps, je vous mande-« rai. » Ce n'est plus l'accusé qui demande du délai à son juge, c'est le juge effrayé qui en demande à son criminel. Ainsi les saints apôtres ont renversé les idoles, ils ont converti les peuples. « Enfin

<sup>1</sup> Jerem. xxxiv, 5.<sup>2</sup> Act. xxiv, 25.

« ayant affermi, dit saint Augustin, leur salutaire « doctrine, ils ont laissé à leurs successeurs la terre « éclairée par une lumière céleste : » *Confirmata saluberrima disciplina, illuminatas terras posteris reliquerunt*. Mais ce n'est point par l'art de bien dire, par l'arrangement des paroles, par des figures artificielles, qu'ils ont opéré tous ces grands effets. Tout se fait par une secrète vertu qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant, qu'elle captive les entendements; vertu qui, venant du ciel, sait se conserver tout entière dans la bassesse modeste et familière de leurs expressions, et dans la simplicité d'un style qui paraît vulgaire : comme on voit un fleuve rapide qui retient, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il a acquise aux montagnes d'où il tire son origine, d'où ses eaux sont précipitées.

Concluons donc, chrétiens, que Jésus-Christ a fondé son saint Évangile d'une manière souveraine et digne d'un Dieu; et ajoutons, s'il vous plaît, que c'était la plus convenable aux besoins de notre nature. Nous avons besoin parmi nos erreurs, non d'un philosophe qui dispute, mais d'un Dieu qui nous détermine dans la recherche de la vérité. La voie du raisonnement est trop lente et trop incertaine : ce qu'il faut chercher est éloigné; ce qu'il faut prouver est indécis. Cependant il s'agit du principe même et du fondement de la conduite, sur lequel il faut être résolu d'abord : il faut donc nécessairement en croire quelqu'un. Le chrétien n'a rien à chercher, parce qu'il trouve tout dans la foi. Le chrétien n'a rien à prouver, parce que la foi lui décide tout, et que Jésus-Christ lui a proposé de sorte les vérités nécessaires, que s'il n'est pas capable de les entendre, il n'est pas moins disposé à les croire : *Talia populis persuaderet, credenda saltem, si percipere non valerent*<sup>1</sup>.

Ainsi, par même moyen, Dieu a été honoré, parce qu'on l'a cru, comme il est juste, sur sa parole; et l'homme a été instruit par une voie courte, parce que, sans aucun circuit de raisonnement, l'autorité de la foi l'a mené dès le premier pas à la certitude.

Mais continuons d'admirer l'auguste souveraineté de la vérité chrétienne. Elle est venue sur la terre comme une étrangère, inconnue et toute-fois haïe et persécutée, durant l'espace de quatre cents ans, par des préjugés iniques. Cependant, parmi ces fureurs du monde entier conjuré contre elle, elle n'a point mendié de secours humain. Elle s'est fait elle-même des défenseurs intrépides et dignes de sa grandeur, qui dans la passion qu'ils avaient pour ses intérêts, ne sachant que

la confesser et mourir pour elle, ont couru à la mort avec tant de force, qu'ils ont effrayé leurs persécuteurs, qu'à la fin ils ont fait honte par leur patience aux lois qui les condamnaient au dernier supplice, et ont obligé les princes à les révoquer. *Orando, patiendo, cum pia securitate moriendo, leges quibus damnabatur christiana religio, erubescere compulerunt, mutarique fecerunt*, dit éloquemment saint Augustin<sup>1</sup>.

C'était donc le conseil de Dieu et la destinée de la vérité, si je puis parler de la sorte, qu'elle fût entièrement établie malgré les rois de la terre, et que, dans la suite des temps, elle les eût premièrement pour disciples, et après pour défenseurs. Il ne les a point appelés quand il a bâti son Église. Quand il a eu fondé immuablement et élevé jusqu'au comble ce grand édifice, il lui a plu alors de les appeler : *Et nunc reges*<sup>2</sup> : « [Venez,] « rois, maintenant. » Il les a donc appelés, non point par nécessité, mais par grâce. Donc l'établissement de la vérité ne dépend point de leur assistance, ni l'empire de la vérité ne relève point de leur sceptre : et si Jésus-Christ les a établis défenseurs de son Évangile, il le fait par honneur, et non par besoin; c'est pour honorer leur autorité et pour consacrer leur puissance. Cependant sa vérité sainte se soutient toujours d'elle-même et conserve son indépendance. Ainsi lorsque les princes défendent la foi, c'est plutôt la foi qui les défend; lorsqu'ils protègent la religion, c'est plutôt la religion qui les protège et qui est l'appui de leur trône. Par où vous voyez clairement que la vérité se sert des hommes, mais qu'elle n'en dépend pas : et c'est ce qui nous paraît dans toute la suite de son histoire. J'appelle ainsi l'histoire de l'Église; c'est l'histoire du règne de la vérité. Le monde a menacé, la vérité est demeurée ferme : il a usé de tours subtils et de flatteries, la vérité est demeurée droite. Les hérétiques ont brouillé, la vérité est demeurée pure. Les schismes ont déchiré le corps de l'Église, la vérité est demeurée entière. Plusieurs ont été séduits, les faibles ont été troublés, les forts mêmes ont été émus; un Osius, un Origène, un Tertullien, tant d'autres qui paraissaient l'appui de l'Église, sont tombés avec grand scandale : la vérité est demeurée toujours immobile. Qu'y a-t-il donc de plus souverain et de plus indépendant que la vérité, qui persiste toujours, immuable, malgré les menaces et les caresses, malgré les présents et les proscriptions, malgré les schismes et les hérésies, malgré toutes les tentations et tous les scandales; enfin au milieu de la défection de ses

<sup>1</sup> De Civ. Dei, lib. viii, cap. xx, l. vii, col. 207.<sup>2</sup> Ps. i.<sup>1</sup> S. Aug. de Vera Rel. n° 3, l. 1, col. 719.



enfants infidèles, et dans la chute funeste de ceux-là même qui semblaient être ses colonnes?

Après cela, chrétiens, quel esprit ne doit pas céder à une autorité si bien établie? et que je suis étonné quand j'entends des hommes profanes, qui, dans la nation la plus florissante de la chrétienté, s'élèvent ouvertement contre l'Évangile! Les entendrai-je toujours et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, esclaves de leurs passions, et téméraires censeurs des conseils de Dieu; qui tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider hardiment des plus relevées? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude, « blasphément ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils connaissent naturellement : » *Quæcumque quidem ignorant, blasphemant; quæcumque autem naturaliter, tanquam muta animalia, norunt, in his corrumpuntur*<sup>1</sup>. Hommes deux fois morts, dit le même apôtre; morts premièrement, parce qu'ils ont perdu la charité; morts secondement, parce qu'ils ont même arraché la foi : *Arbores infructuosæ, eradicatæ, bis mortuæ*<sup>2</sup> : « Arbres infructueux et déracinés, » qui ne tiennent plus à l'Église par aucun lien. O Dieu! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies, et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges?

Mais hommes doctes et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point les plaisants mal à propos, dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demimots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries que vous nous vantez et par ce dédaigneux souris. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job<sup>3</sup>, ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit dont vous nous vantez la délicatesse. Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, çà paraissez, venez en présence, développez-nous les énigmes de la nature; choisissez ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est bien haut suspendu sur vos têtes! Quoi! partout votre raison demeure arrêtée! partout ou elle gâchit, ou elle s'égare, ou elle succombe! Cependant vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire. Aveugle, chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré et présomptueux, qui croyez savoir le chemin, qui vous refusez la conduite, que voulez-vous

<sup>1</sup> Jud. 10.

<sup>2</sup> Ibid. 12.

<sup>3</sup> Job. xii, 1.

qu'on vous fasse? Quoi! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer? Mais vous vous irez engager dans des détours infinis, dans quelque chemin perdu; vous vous jetterez dans quelque précipice. Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement toutes les vérités divines? Mais considérez où vous êtes et en quelle basse région du monde vous avez été relégué. Voyez cette nuit profonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent; la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous pas qu'en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours, et vous apprenne du moins ce qu'il en faut croire?

Mais, messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la cour. Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant, c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus et n'y veulent pas seulement penser; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas; tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré. « Chrétiens en l'air, dit Tertullien, « et fidèles si vous voulez : » *Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos*<sup>1</sup>. Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. Voyons si je pourrai rappeler les hommes de ce profond assoupissement, en leur représentant dans mon second point la beauté incorruptible de la morale chrétienne.

#### DEUXIÈME POINT.

Grâce à la miséricorde divine, ceux qui disputent tous les jours témérairement de la vérité de la foi ne contestent pas au christianisme la règle des mœurs, et ils demeurent d'accord de la pureté et de la perfection de notre morale. Mais certes ces deux grâces sont inséparables. Il ne faut point deux soleils non plus dans la religion que dans la nature; et quiconque nous est envoyé de Dieu pour nous éclairer dans les mœurs, le même nous donnera la connaissance certaine des choses divines qui sont le fondement nécessaire de la bonne vie. Disons donc que le Fils de Dieu nous montre beaucoup mieux sa divinité en dirigeant sans erreur la vie humaine, qu'il n'a fait en re-

<sup>1</sup> Scorp. n° 1.

dressant les boiteux et faisant marcher les estropiés. Celui-là doit être plus qu'homme, qui, à travers de tant de coutumes et de tant d'erreurs, de tant de passions compliquées et de tant de fantaisies bizarres, a su démêler au juste et fixer précisément la règle des mœurs. Réformer ainsi le genre humain, c'est donner à l'homme la vie raisonnable; c'est une seconde création, plus noble en quelque façon que la première. Quiconque sera le chef de cette réformation salutaire au genre humain, doit avoir à son secours la même sagesse qui a formé l'homme la première fois. Enfin c'est un ouvrage si grand, que si Dieu ne l'avait pas fait, lui-même l'envierait à son auteur.

Aussi la philosophie l'a-t-elle tenté vainement. Je sais qu'elle a conservé de belles règles et qu'elle a sauvé de beaux restes du débris des connaissances humaines; mais je perdrais un temps infini si je voulais raconter toutes ses erreurs. Allons donc rendre nos hommages à cette équité infailible qui nous règle dans l'Évangile. J'y cours, suivez-moi, mes frères; et afin que je vous puisse présenter l'objet d'une adoration si légitime, permettez que je vous trace une idée et comme un tableau raccourci de la morale chrétienne.

Elle commence par le principe. Elle rapporte à Dieu, auquel elle nous lie par un amour chaste, l'homme tout entier, et dans sa racine, et dans ses branches et dans ses fruits, c'est-à-dire, dans sa nature, dans ses facultés, dans toutes ses opérations. Car, comme elle sait, chrétiens, que le nom de Dieu est un nom de père, elle nous demande l'amour; mais pour s'accommoder à notre faiblesse, elle nous y prépare par la crainte. Ayant donc ainsi résolu de nous attacher à Dieu par toutes les voies possibles, elle nous apprend que nous devons en tout temps et en toutes choses révéler son autorité, croire à sa parole, dépendre de sa puissance, nous confier en sa bonté, craindre sa justice, nous abandonner à sa sagesse, espérer son éternité.

Pour lui rendre le culte raisonnable que nous lui devons, elle nous apprend, chrétiens, que nous sommes nous-mêmes ses victimes; c'est pourquoi elle nous oblige à dompter nos passions emportées et à mortifier nos sens, trop subtils séducteurs de notre raison. Elle a sur ce sujet des précautions inouïes. Elle va éteindre jusqu'au fond du cœur l'étincelle qui peut causer un embrasement. Elle étouffe la colère, de peur qu'en s'aigrissant elle ne se tourne en haine implacable. Elle n'attend pas à ôter l'épée à l'enfant après qu'il se sera donné un coup mortel; elle la lui arrache des mains dès la première piqûre. Elle retient jusqu'aux yeux, par une extrême jalousie qu'elle a pour garder le cœur. Enfin elle

n'oublie rien pour soumettre le corps à l'esprit, et l'esprit tout entier à Dieu; et c'est là, messieurs, notre sacrifice.

Nous avons à considérer sous qui nous vivons et avec qui nous vivons. Nous vivons sous l'empire de Dieu; nous vivons en société avec les hommes. Après donc cette première obligation d'aimer Dieu comme notre souverain, plus que nous-mêmes, s'ensuit le second devoir d'aimer l'homme notre prochain en esprit de société, comme nous-mêmes. Là se voit très-saintement établie, sous la protection de Dieu, la charité fraternelle, toujours sacrée et inviolable, malgré les injures et les intérêts; là l'aumône, trésor de grâces; là le pardon des injures, qui nous ménage celui de Dieu; là enfin la miséricorde préférée au sacrifice, et la réconciliation avec son frère irrité, nécessaire préparation pour approcher de l'autel. Là, dans une sainte distribution des offices de la charité, on apprend à qui on doit le respect, à qui l'obéissance, à qui le service, à qui la protection, à qui le secours, à qui la condescendance, à qui de charitables avertissements; et on voit qu'on doit la justice à tous et qu'on ne doit faire injure à personne non plus qu'à soi-même.

Voulez-vous que nous passions à ce que Jésus-Christ a institué pour ordonner les familles? Il ne s'est pas contenté de conserver au mariage son premier honneur; il en a fait un sacrement de la religion et un signe mystique de sa chaste et immuable union avec son Église. En cette sorte il a consacré l'origine de notre naissance. Il en a retranché la polygamie, qu'il avait permise un temps en faveur de l'accroissement de son peuple; et le divorce qu'il avait souffert à cause de la dureté des cœurs. Il ne permet plus que l'amour s'égare dans la multitude; il le rétablit dans son naturel, en le faisant régner sur deux cœurs unis, pour faire découler de cette union une concorde inviolable dans les familles et entre les frères. Après avoir ramené les choses à la première institution, il a voulu désormais que la plus sainte alliance du genre humain fût aussi la plus durable et la plus ferme, et que le nœud conjugal fût indissoluble, tant par la première force de la foi donnée que par l'obligation naturelle d'élever les enfants communs, gages précieux d'une éternelle correspondance. Ainsi il a donné au mariage des fidèles une forme auguste et vénérable, qui honore la nature, qui supporte la faiblesse, qui garde la tempérance, qui bride la sensualité.

Que dirai-je des saintes lois qui rendent les enfants soumis et les parents charitables, puis- sants instigateurs à la vertu, aimables censeurs des vices; qui répriment la licence « sans abat-